

Nous convenons tous que le Parlement ne doit pas intervenir dans l'activité de Radio-Canada; je pense également que Radio-Canada lui-même ne devrait pas se mêler des programmes de nature politique, et je ne suis pas convaincu qu'on pratique cette abstention nécessaire. On devrait faire là-dessus une enquête sérieuse et adopter les mesures nécessaires pour éviter toute intervention de ce genre. Je n'ajoute rien pour le moment.

J'avais préparé des observations très bien documentées, que je me propose de formuler à une date ultérieure, mais j'espère que d'ici là, les dirigeants de Radio-Canada et les autorités responsables examineront avec soin le problème du choix des commentateurs politiques, ainsi que celui de la présentation des nouvelles, question soulevée l'autre soir par l'honorable représentant de Burnaby-Coquitlam. Il convient d'éviter les déformations et le choix arbitraire des nouvelles, comme on l'a trop fait depuis quelque temps. A bon entendeur, salut! J'espère donc qu'il ne sera pas nécessaire de revenir là-dessus.

M. Herridge: Je voudrais seulement faire une brève observation, mentionner une difficulté d'ordre régional et faire une proposition. Je suis heureux de représenter une circonscription qui, en général, apprécie beaucoup Radio-Canada. Pour moi la difficulté, c'est d'obtenir suffisamment de services de cette société pour les diverses régions isolées de ma circonscription. Je suis de ceux qui apprécient la Société Radio-Canada et je suis prêt à défendre son indépendance. J'ai toujours eu de l'admiration envers l'ancien ministre du Revenu national, le député de Digby-Annapolis-Kings, qui a plaidé en faveur de l'autonomie de cette société même s'il devait parfois résister aux pressions de certains autres membres de son parti. Je n'oublierai jamais les deux ou trois fois où il s'est levé pour défendre l'indépendance de Radio-Canada.

Dans la région du lac Kootenay, il y a un nombre de personnes, relativement considérable pour une région isolée, qui ont bien hâte de recevoir les émissions de Radio-Canada par le truchement d'une station satellite. La population de cette région et de celle de Castlegar a sans cesse soulevé cette question et elle est ennuyée du retard que l'on met à lui accorder une station satellite. Je crois comprendre que ce retard est attribuable à certaines difficultés que pose le gouvernement provincial pour l'acquisition de l'emplacement de la station. Dernièrement, la région de Fruitvale et celle de Montrose ont toutes deux présenté des instances en vue d'obtenir une station satellite. Si j'en parle, c'est pour montrer combien la demande est

forte, dans la région que je représente, pour les services de Radio-Canada.

Nombre de ces gens ne comprennent pas pourquoi on ne se rend pas à leur demande sur-le-champ. J'aurais une proposition à formuler. A mon avis, le service des relations extérieures de la Société Radio-Canada n'entretient pas toujours de bonnes relations avec le public. A l'instar du député d'Halifax, j'estime qu'elles sont même parfois mauvaises non seulement en ce qui a trait à la programmation et à d'autres choses de même genre mais encore concernant les lignes de conduite et la liste de priorité visant l'établissement de stations satellites.

Il serait sage de la part de la société d'annoncer publiquement sa politique concernant l'aménagement de ces stations et d'expliquer quelle importance elle accorde au chiffre et à la densité de la population ainsi qu'à d'autres éléments pertinents; de cette façon, les gens comprendraient qu'elle n'établit aucune distinction injuste à leur endroit, que leurs demandes sont à l'étude et ils sauraient dans quel ordre ces dernières seront considérées en temps opportun. Voilà une chose dont il faudrait tenir compte en ce qui a trait au retard apporté à fournir des services aux habitants des régions isolées. Je pense vraiment qu'il faudrait les traiter avec tous les égards possibles, car ces gens, grâce à leur travail, font réaliser des recettes au pays et ils font un apport à notre économie. La Société Radio-Canada compte beaucoup plus pour eux que pour les gens des grandes villes qui jouissent d'autres sortes de divertissements, de bulletins de nouvelles et d'autres avantages.

M. Barnett: Monsieur le président, comme le député de Kootenay-Ouest, je représente une circonscription où les gens qui ne bénéficient pas du service de Radio-Canada le réclament instamment. Toutefois, je n'entrerai pas dans les détails de cette question à cette heure-ci. J'ai essayé d'attirer votre attention, monsieur le président, parce que le député d'York-Humber a demandé si le Canada exportait des stations de radiodiffusion. Je tiens à lui dire, ainsi qu'au comité, que pendant mon séjour en Grande-Malaisie cet automne, j'ai entendu bien des éloges à propos du travail accompli par certains de nos techniciens de Radio-Canada qui aident aux Malais à installer leur réseau de télévision. J'ajoute que ce réseau est calqué de très près sur celui de Radio-Canada et de la BBC.

(Texte)

L'hon. M. Ricard: Monsieur le président, j'hésite quelque peu à faire certaines observations sur les crédits actuellement à l'étude, mais je ne puis m'empêcher de relever la déclaration de l'honorable député de Danforth